

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

PARIS

(11) N° de publication :
(A n'utiliser que pour les
commandes de reproduction).

2 500 016

A1

**DEMANDE
DE BREVET D'INVENTION**

(21)

N° 81 03489

(54) Molleton-feutre aiguilleté, notamment pour le revêtement des cylindres de sécheuses-repasseuses.

(51) Classification internationale (Int. Cl.³). D 04 H 1/46; D 06 F 67/02, 83/00.

(22) Date de dépôt..... 19 février 1981.

(33) (32) (31) Priorité revendiquée :

(41) Date de la mise à la disposition du
public de la demande B.O.P.I. — « Listes » n° 33 du 20-8-1982.

(71) Déposant : DOLLFUS & NOACK SA, résidant en France.

(72) Invention de : Paul Specklin.

(73) Titulaire : *Idem* (71)

(74) Mandataire : Cabinet Roland Nithardt, ingénieurs-conseil en propr. indust.,
12, rue du 17-Novembre, 68100 Mulhouse.

La présente invention concerne un molleton-feutre aiguilleté, notamment pour le revêtement des cylindres de sécheuses-repasseuses dans les installations de blanchisserie industrielle.

Les sécheuses-repasseuses à cuvette, utilisées couramment en blanchisserie industrielle et servant à sécher et repasser simultanément les pièces de linge de grandes dimensions, comportent habituellement au moins une cuvette dont le fond forme une surface lisse semi-cylindrique concave portée à une température élevée, et un rouleau cylindrique muni d'une garniture adéquate tournant dans la cuvette.

Par suite de la température élevée de la surface lisse de la cuvette, l'eau contenue dans le linge est vaporisée, la vapeur étant aspirée de préférence à l'intérieur du rouleau, au travers de perforations prévues sur la surface cylindrique de ce rouleau.

C'est pourquoi les matériaux utilisés pour le revêtement de ces rouleaux doivent présenter une haute perméabilité, une bonne élasticité de compression et une grande stabilité à la température et à la traction.

Actuellement on utilise un matériau réalisé en fibres thermostables pour revêtir les rouleaux. Ces matériaux sont malheureusement excessivement coûteux.

La présente invention a pour but de remédier à cet inconvénient en proposant un produit qui est sensiblement moins coûteux que ceux utilisés selon l'art antérieur.

Dans ce but, le molleton-feutre aiguilleté selon l'invention est caractérisé en ce qu'il se compose d'un feutre de base à haute perméabilité et d'au moins une nappe extérieure de feutre ou de molleton rapportée par aiguilletage, les fibres constituant cette nappe étant thermostables jusqu'à une température au moins égale à la température d'utilisation du produit.

Selon une forme de réalisation préférentielle de la présente invention, le feutre de base a un poids qui est compris entre 40 et 80% du poids total du molleton feutre tel que défini ci-dessus. Pour assurer une stabilité suffisante à ce produit, le feutre de base a un poids supérieur à 300 g/m^2 et de préférence supérieur à 500 g/m^2 .

Le feutre de base est un produit non tissé obtenu par filage direct. Il peut être constitué de un ou plusieurs feutres élémentaires assemblés par aiguilletage. Il peut être constitué par une ou plusieurs nappes en fibres synthétiques, notamment en polyester, en polyamide, en polypropylène, etc..

La (ou les) nappe(s) extérieure(s) est (sont) rapportée(s) par aiguilletage, de sorte que le produit final, résultat de cette combinaison, présente une haute perméabilité, indispensable pour permettre l'évacuation de la

vapeur vers l'intérieur du rouleau, une bonne compressibilité et une stabilité dimensionnelle suffisante.

La nappe extérieure est constitué par des fibres thermostables à une température égale ou supérieure à 120°C. Elles doivent résister à ces conditions d'utilisation en continu. Une nappe de fibres thermostables peut être appliquée sur l'une ou sur les deux faces du feutre de base, selon l'utilisation envisagée.

Une réalisation, qui s'est avérée particulièrement avantageuse à l'usage, consiste en un molleton-feutre tel que défini précédemment, comportant un feutre de base pesant approximativement 550g/m² et deux nappes de fibres thermostables disposées à l'extérieur du feutre de base, et pesant approximativement 120 g/m² chacune.

Il ressort de la description précédente que le molleton-feutre selon l'invention est particulièrement économique, donc d'utilisation très avantageuse. Par conséquent, il remplit bien les buts fixés et résoud les problèmes de l'art antérieur.

REVENDICATIONS

1. Molleton-feutre aiguilleté, notamment pour le revêtement des cylindres de sécheuses-repasseuses dans les installations de blanchisserie industrielle, caractérisé en ce qu'il se compose d'un feutre de base à haute perméabilité et d'au moins une nappe extérieure de feutre ou de molleton rapportée par aiguilletage, les fibres constituant cette nappe étant thermostables jusqu'à une température au moins égale à la température d'utilisation du produit.
5
2. Molleton-feutre selon la revendication 1, caractérisé en ce que le feutre de base a un poids compris entre 40 et 80% du poids total du produit.
- 10 3. Molleton-feutre selon la revendication 1, caractérisé en ce que le feutre de base a un poids supérieur à 300 g/m² et de préférence supérieur à 500 g/m².
4. Molleton-feutre selon la revendication 1, caractérisé en ce que le feutre de base est constitué par un ou plusieurs feutres élémentaires.
- 15 5. Molleton-feutre selon la revendication 1, caractérisé en ce que les fibres de la nappe extérieure sont thermostables à une température supérieure à 120°C, le produit étant soumis à cette température d'utilisation en continu.
6. Molleton-feutre selon la revendication 1, caractérisé en ce qu'il se compose d'un feutre de base pesant au moins approximativement 550 g/m², et de deux nappes de fibres thermostables ayant au moins approximativement 120 g/m² chacune.
20
7. Utilisation du molleton-feutre selon l'une quelconque des revendications précédentes comme revêtement de cylindres de sécheuses-repasseuses dans les installations de blanchisserie industrielle.
25